

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Paris, le 14 janvier 2021

### **Le Gouvernement ouvre la vaccination aux patients vulnérables à très haut risque à compter du 18 janvier**

**Comme annoncé en conférence de presse ce 14 janvier 2021, le Gouvernement a décidé que les patients vulnérables à très haut risque, tels que définis par le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, pourront être vaccinés de manière progressive, à compter du 18 janvier. 800 000 personnes sont ainsi concernées.**

Le conseil d'orientation de la stratégie vaccinale, présidé par le Professeur Alain Fischer, a remis ce jour au ministre des Solidarités et de la Santé une note relative à la vaccination « en très haute priorité des personnes à très haut risque ».

Ces éléments rejoignent l'avis de la Haute autorité de santé sur la possibilité de prendre en compte des facteurs de risque individuel, au-delà du critère d'âge qui demeure prépondérant.

**Il s'agit des patients :**

- › atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
- › atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
- › transplantés d'organes solides ;
- › transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
- › atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- › atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection (liste spécifique établie par le COS et les filières de santé maladies rares) ;
- › atteints de trisomie 21.

Compte-tenu de la nécessité de s'assurer du respect des critères médicaux, ces patients devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.

**Contact presse :**

**Ministère des Solidarités et de la Santé**

**Cabinet d'Olivier Véran**

**01 40 56 60 60**

Mél : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

14, avenue Duquesne

75350 Paris SP 07

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse [DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr](mailto:DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr).

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)